

II.3 - ELECTEURS, ELECTRICES : QUELLES DIFFERENCES ? Etude du comportement électoral selon le genre au Sénégal

Par Fatou DIOP

Au Sénégal, la sociologie des comportements politiques est un domaine d'étude où les travaux sont peu nombreux. Cette situation n'est pas spécifique à ce pays. En effet, dans un ouvrage sur la sociologie contemporaine, F. Merrien précise qu'il y a une quasi absence institutionnelle de cette discipline, qui est peu enseignée dans les facultés.⁷ Il ajoute que l'une " des raisons de cette situation tient à ce que l'objet dont elle veut rendre compte, le politique, ne se laisse pas circonscrire facilement".⁴

Les premières recherches, comme celles de K. Marx, Max Weber, ou plus récemment P. Bourdieu, pour ne citer que quelques travaux de sociologues politiques, soulignent l'existence de déterminismes sociaux qui concourent à construire les positions des uns et des autres, sans oublier l'intérêt porté aux mécanismes historiques⁸. C'est dire qu'en général, les travaux sur les comportements électoraux mettent surtout en avant des facteurs explicatifs classiques qui prennent en compte les classes et les trajectoires sociales, l'âge, mais très rarement la variable sexe. Notre démarche s'inscrit, d'une part, dans le cadre de combler un déficit ; et d'autre part, répondre à une curiosité de chercheur.

⁴ - F.- X. MERRIEN, in *Sociologie contemporaine*, sous la direction de J.- P. DURAND VIGOT, 1993.

⁵ - Op Cit, p.49

⁶ K. MARX : *La lutte de classes en France*, Paris, Editions sociales, 1970 ; Voir Max WEBER : *Economie et société*, Paris Pion, 1971 ; Cf. P. BOURDIEU : " Les modes de domination". *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1976.

Cependant, il faut signaler le développement récent de recherches novatrices initiées par des auteurs, tels que J. Mossuz Lavau, C. Andrew, M. Tremblay⁹. Notre approche va dans le sens de cette perspective. Nous ferons un bref survol avant de préciser notre problématique.

1I.3.1 - Approche théorique et méthodologique sur genre et politique

1.1 - A propos des concepts

L'intérêt de retenir la grille d'analyse sur le genre, permet selon N.-C. Mathieu d'éviter une analyse incomplète de la réalité sociale, car souvent "on croit parler en général alors qu'en réalité, on parle au masculin". Notre démarche évite ce biais.

L'analyse de genre intervient, en effet, pour combler un vide dans les sciences sociales, en général. Elle donne une nouvelle dimension à la recherche et met en lumière le caractère social des différences fondées sur le sexe, observable dans tous les secteurs de la vie, particulièrement au niveau sociopolitique. Selon Joan Scott, cette démarche permet "d'imposer un réexamen critique des prémisses et des critères du travail scientifique"¹⁰.

À ce titre, il faut distinguer sexe et genre : Le sexe renvoyant à des différences biologiques visibles au niveau du corps, et qui sont similaires, quelle que soit la race ou la classe sociale. Par contre, le genre renvoie plutôt à une construction sociale spécifique dans chaque société et qui détermine un accès différencié des hommes et des femmes aux ressources et au pouvoir.

7 - M. TREMBLAY : In *Science, conscience et action*. Edition du remue-ménage. Québec, 1995. Canada.

8 - N-C MATHIEU : « note pour une définition sociologique des catégories de sexe. In *Epistémologie sociologique* n° 11. 1971

9 - Voir J. SCOTT : " Genre, une catégorie utile d'analyse historique In *Les Cahiers du GRIF* n°37. Paris, 1978

Nous avons choisi de privilégier cette démarche pour analyser le champ politique par rapport au genre car la présence des femmes et des hommes dans les autres secteurs de la sphère publique a fait l'objet de plusieurs recherches. De nombreux travaux sur genre et éducation ou sur la distribution de l'occupation des activités économiques au Sénégal en rendent compte. Le deuxième plan national d'action pour les femmes sénégalaises donne des statistiques assez illustratives de cette situation et fournit aussi le taux de participation des femmes à la politique.¹⁰ Dans ce cadre, nous pouvons relever la pratique d'une socialisation différenciée qui construit des statuts et des rôles, selon le sexe. Une socialisation alimentée par ce que Bourdieu appelle la doxa de sexe, c'est-à-dire un ensemble d'idées et de représentations, en fait une certaine idéologie qui fonde les croyances et les pratiques, quant aux rapports sociaux de sexe dans la société.¹¹

S'agissant de la politique, nous la définirons comme la gestion de la cité avec des enjeux de pouvoir au sens où la politique est pratiquée aujourd'hui. En ce qui concerne le pouvoir, nous adopterons l'acception de Tremblay du pouvoir en termes d'autorités, de conviction et de structures, mais aussi d'autonomie et de capacités à exercer ses compétences.¹²

Cette revue de la littérature a concouru à nous suggérer nos questions de départ et notre problématique.

10 - Selon le plan d'action de la femme 1997-2001, dans le chapitre " Sénégal en chiffres au féminin il y a une marginalisation évidente des femmes dans les sphères de décisions. On dénombre selon ce document : 14,4% de femmes avocates ; 12,4% magistrats femmes ; 10% de députés femmes ; 5 ministres femmes, 1 femme chef de village, et 9,09% de conseillers municipaux femmes, in Plan d'action national de la femme 1997-2001, Ministère de la femme, de l'enfant et de la famille, novembre 1996.

11 - Lire à ce sujet : *Relation de genre et développement Femmes et sociétés*. J. BISSI-LIAT. Edition l'ORSTOM, Paris, 1992.

12 - Cf. : M. TREMBLAY, op. cit.

1.2 » Problématique et hypothèses

Dans le cadre de cette recherche la problématique qui nous a intéressée, s'articule autour de la relation : genre, pouvoir et politique - quelles pratiques, les hommes et les femmes ont en politique ? Les femmes constituent-elles une force politique autonome ? Comment est vécue la relation du religieux au politique ?

Pour répondre à ces questions, nous nous sommes intéressés à l'analyse des comportements électoraux, à partir de données d'enquête recueillies dans les régions de Thiès et de Diourbel avec deux hypothèses de travail.

Notre première hypothèse est qu'il y a une incidence de la variable sexe sur le comportement électoral. Nous déduisons de ce rapport notre deuxième hypothèse, c'est-à-dire : les femmes subissent l'influence de la religion plus fortement que les hommes, à cause de la nature des rapports sociaux de sexes et des relations de pouvoir qui en découlent.

Rappelons que l'enquête a consisté en une recherche quantitative. Nous avons interrogé un échantillon de 4572 personnes dont 2336 femmes, soit 51% et 2236 hommes, soit 48 %, grâce à un questionnaire construit autour de six sections portant sur :

- les caractéristiques socio-démographiques ;
- les caractéristiques socio-économiques ;
- le niveau d'information de l'électeur ;
- la relation entre la religion et la politique ;
- les autres déterminants ;
- et le vote.

Pour étudier cette problématique annoncée plus haut, nous avons choisi quatre niveaux d'observation, c'est-à-dire :

- la prise en compte de l'avis du chef de famille, selon le sexe ;
- la disposition à voter pour une candidature féminine ;

- le respect des consignes des chefs religieux ;
- l'avis sur la piété du candidat.

II.3.2 - Analyse des données

2.1 - La prise en compte de l'avis du chef de famille

Si nous nous intéressons à notre premier niveau d'observation, nous constatons que concernant la prise en compte de l'avis du chef de famille, s'agissant des élections législatives de Mai 98, 66,8% des femmes déclarent se conformer à l'avis du chef de famille pour voter pour un candidat - contrairement aux hommes parmi lesquels 32% seulement respectent l'avis du chef de famille.

Ce comportement électoral observé pendant les élections législatives va dans le sens de confirmer l'hypothèse de la différenciation quant aux attitudes des hommes et des femmes, par rapport à la politique.

2.2 - Disposition à voter pour une candidature féminine

A propos du deuxième niveau d'observation, qui concerne la disposition à voter pour une candidature féminine, nous remarquons avec ces statistiques que 20,7% des femmes déclarent qu'elles ne voteront pas pour des candidatures féminines, parallèlement à 25,1% des hommes qui expriment le même avis.

Ce qui signifie qu'un quart des effectifs ne font pas confiance aux femmes pour exercer des responsabilités politiques, dans des proportions comparables entre hommes et femmes. C'est dire que, même les femmes ne font pas confiance aux femmes en politique, et préfèrent voter pour les hommes. C'est-à-dire qu'il y a un establishment réfractaire à la responsabilisation des femmes très visible dans le domaine de la politique. Ces deux niveaux d'observation rendent compte de l'incidence de la variable sexe sur le comportement électoral, en référence à la socialisation différenciée et à la doxa qu'elle véhicule.

2.3 - Le respect des consignes des chefs religieux

S'agissant du troisième niveau d'observation qui concerne la relation entre le politique et le religieux et les comportements des hommes et des femmes, dans cette perspective, nous retiendrons deux indicateurs liés au respect des consignes de vote des chefs religieux et la prise en compte de la piété du candidat dans les choix des électeurs. Par rapport au premier indicateur, c'est-à-dire le respect des consignes des chefs religieux, nous remarquons que 46% des femmes affirment respecter les consignes des chefs religieux, alors que ce pourcentage est de 30% chez les hommes.

Cette différence statistique importante entre les hommes et les femmes concernant ce point précis peut être interprétée doublement ; d'une part, elle révélerait que les femmes sont plus soumises au religieux que les hommes. D'autre part, nous pouvons dire que la femme devant absolument adopter la religion de l'époux, avec respect et soumission, selon la tradition, le chef religieux étant un homme et le mari étant sous son autorité, la femme respecte forcément ses consignes, puisqu'elle se retrouve dans une situation où elle fait face à une double autorité.

2.4 - La prise en compte de l'avis sur la piété du candidat

Quant à la prise en compte de la piété du candidat au vote, notre observation nous montre que 67,3% des femmes déclarent se fonder sur ce critère pour choisir un élu, tandis que pour les hommes, ce pourcentage est de 57,5%.

Même si l'effectif des hommes est important dans le cadre de cette variable, celui des femmes qui adoptent cette attitude est supérieure. Nous signalerons, par ailleurs, que ces statistiques confirment en même temps l'indicateur précédent sur le respect des consignes des chefs religieux selon le genre.

A la lumière de ces résultats, nous pouvons conclure qu'il y a bien une différenciation dans le comportement électoral, selon le genre, à cause de

l'existence des relations de pouvoir entre hommes et femmes dans les rapports sociaux.

Cependant, nous allons prendre en compte quelques variables de contrôle, comme l'éducation ou le niveau socio-économique pour voir si cette différenciation se maintient

II.3.3 - L'incidence des variables de contrôle

En effet, en eux-mêmes ces résultats ne sauraient suffire pour tirer une conclusion définitive en la matière. Il y a lieu de recourir à d'autres variables de contrôle pour confirmer ou infirmer la tendance observée. Ces variables sont au nombre de deux : il s'agit du niveau d'instruction et du niveau socio-économique à travers la profession.

3.1 - L'incidence du niveau d'instruction

Pour la prise en compte de l'avis du chef de famille et le sexe de l'enquêté, si nous nous référons au tableau suivant : pour ceux qui n'ont aucun niveau d'instruction, nous avons :

Tableau n°1 - Pourcentage des hommes et des femmes déclarant tenir compte de l'avis du chef de famille dans leurs choix électoraux, selon le niveau d'études.

Niveau d'instruction	Hommes	Femmes	Total
Aucune instruction	494	1.249	1.743
Primaire	732	576	1.308
Secondaire	156	44	200
Total	1.382	1.869	3.251
Pourcentage	42,5%	57,5%	100%

Nous remarquons que la corrélation est très forte entre le niveau d'instruction et le choix électoral, même s'il y a des variations entre ceux qui n'ont pas d'instruction et ceux qui ont un niveau primaire ou secondaire.

Même, si ce groupe de répondants est moins équilibré entre hommes et femmes, nous retrouvons la même tendance, c'est-à-dire que, selon le genre, il y a des comportements ancrés qui sont le résultat d'une reproduction sociale selon le sexe et sur lesquels, la variable instruction agirait très faiblement. L'incidence semble plus visible à l'échelle des femmes, par exemple, sur 100 femmes n'ayant pas été instruites 66,8% prennent en compte l'avis du chef de famille dans le vote. Avec un niveau de scolarisation primaire, cette proportion passe à 59,2% ; quand on atteint le taux de scolarisation secondaire, ce taux passe à 34,9% de femmes. Nous constatons qu'il y a une certaine baisse mais l'incidence persiste.

3.3 - Le niveau socio-économique comme variable de contrôle

Dans un deuxième temps, nous avons contrôlé le niveau d'observation qui concerne l'acceptation des consignes des chefs religieux, par le niveau socio-économique. Si nous prenons, par exemple, la catégorie des commerçants, nous avons les distributions suivantes :

Acceptation des consignes des chefs religieux :

Tableau n°2 - Pourcentage des hommes et des femmes déclarant tenir compte de l'avis du chef religieux dans leurs choix électoraux, selon le statut professionnel

REPONSE	SEXE		TOTAL
	Masculin	Féminin	
Oui	148	296	444
Non	196	334	530
Ne sait pas	67	10	77
Total	411	640	1.051
Pourcentage	39,15%	60,9%	100%

Nous remarquons que sur les 1.051 personnes enquêtées, la proportion de femmes ayant répondu positivement à l'acceptation des consignes

des chefs religieux double l'effectif des hommes. C'est-à-dire que nous avons 296 femmes qui répondent positivement contre 148 hommes. La conclusion que nous pouvons en tirer, c'est que l'incidence de la profession est presque inexistante.

Par contre, si nous comparons les femmes sans emploi aux femmes exerçant une profession, le poids de l'activité est observable dans une certaine mesure. Dans la première catégorie, sur 100 femmes, 38,4% respectent les consignes des chefs religieux lors du vote, alors que dans la seconde catégorie, seules 30,6% d'entre elles le font.

Nous constatons, avec ces résultats que le genre structure le comportement électoral. La tradition et les comportements qui y sont liés semblent plus fortement ancrés que des nouvelles acquisitions comme l'école et l'activité professionnelle. La revue des différentes modalités retenues le démontre. Comme le dit Yaya Wane, (1966)¹³ c'est parce que l'ensemble des structures sociales sont organisées de sorte à confiner les femmes dans l'espace domestique, contrairement aux hommes qui gèrent l'espace public.

Précisons que ces attitudes et pratiques différenciées sont les produits de cette socialisation fondée sur les catégories de sexe, et qui font que le chef de famille, le père, l'époux ou le frère est aussi le chef politique, qui décide ou à défaut, influence le vote de la femme.⁵ A propos de la religion, aussi nous pouvons dire que la religion de la famille est celle du père ou du mari, la femme n'a pas d'autre religion. Ce mode d'organisation des rapports sociaux déterminent les comportements observés.

13 – Cf Yaya WANE : « Les Toucouleurs du Fouta Tooro ». IFAN 1996 Dakar

14 - Lire à ce propos André BLAIS et Richard NADEAU, 1984, l'Appui au Parti québécois ; évolution de la clientèle de 1970 à 1981 : Comportement électoral au Québec ; qui disent qu'il y a effectivement de l'unanimité partisane au sein de la famille mais ce phénomène tend à diminuer à cause de l'augmentation du nombre de familles monoparentales.

Les résultats tirés de cette recherche nous font dire que les travaux classiques en sociologie politique privilégient l'explication des comportements électoraux avec l'appui de variables comme les classes sociales, autant la variable sexe est explicative des pratiques du vote et dévoilent un autre plan de la réalité. Ce travail nous montre qu'inclure la catégorie de genre, comme grille d'analyse est pertinente et informative. Elle révèle que les femmes ne constituent pas une force politique autonome. Elles occupent une place tout à fait instrumentale sur la scène électorale car leur participation est lourdement influencée par les conditionnements sociaux plus particulièrement la culture liée à la structure des rapports sociaux de sexe.

En effet, les travaux sur les femmes et la politique soulignent en général la place marginale de ces dernières liée à cette situation. Selon A. Diaw, les femmes font de la politique par délégation, elles sont entre les mains des hommes. ¹⁵ Pour bien étayer son propos, elle donne le taux de présence des femmes dans les instances de décisions, comme le comité central du PS où en 1996 au PS on compte 10,7% de femmes, au PDS 8,11%, au PIT 6,6% de femmes et à la LDMPT 9%. ¹⁶

Cette marginalisation a produit un mouvement social des femmes à travers la société civile pour renforcer la présence des femmes dans le domaine politique, avec l'exemple du Conseil Sénégalais des Femmes (COSEF) qui fait des recherches pour une visibilité de la présence marginale des femmes dans les sphères de décision. ¹⁷⁶

Sans tomber dans un holisme qui voudrait que les agrégats que sont les jeunes, les femmes, les ruraux, etc. ont les mêmes caractéristiques et votent dans le même sens, nous pouvons dire que les femmes de notre échantillon ont globalement la même rationalité. La détermination de leur comportement est plus forte que leur action. Nous avons vu que même

¹⁵ - A. DIAW. : *COSEF 1996* : Conseil Sénégalais des Femmes.

¹⁶ P. BOURDIEU ; - *Les modes de domination*, Actes de la recherche en Sciences Sociales, Paris, 19 - *La domination masculine*, Edition Liber, Paris, 1988.

¹⁷ On peut citer en exemple les différents travaux de Mme A. De DIOP : *Femmes, enjeu électoral*, des chiffres qui parlent ! Editions Démocraties Africaines, Dakar, 1999.

l'instruction et la position socioprofessionnelle ne font pas disparaître la double influence du pouvoir de l'homme. Ces résultats confirment ceux des études cités plus haut.

Pourtant la participation politique des femmes avec un autre type de rationalité peut-être déterminante pour la démocratisation, et ce changement social. Ce changement majeur, les femmes en seront nécessairement les principales actrices, mais les hommes en seront au moins des " acteurs secondaires " Mais encore faudrait renégocier un nouveau contrat de genre. A ce propos, D.S. Fougeyrollas dit qu'il faut un changement social, par une dénonciation du pouvoir masculin.⁷ 18 Dans ce cadre, l'institution familiale qui est la structure de socialisation par excellence peut jouer un rôle essentiel.

18 D. FOUGEROLLAS. - Schine bel " Le contrat social entre le sexe » Cahiers du Genre n° 24, l'Harmattan, 1999.



This work is licensed under a
Creative Commons
Attribution – NonCommercial - NoDerivs 3.0 License.

To view a copy of the license please see:
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/>

This is a download from the BLDS Digital Library on OpenDocs
<http://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/>